Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Oise

Division de la Gestion des Personnels DGP 1 – Gestion collective des enseignants Du premier degré

Beauvais, le 5 juin 2024

Dossier suivi par: Vincent STOUDER mouvement1d60@ac-amiens.fr 03 44 06 45 82

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Oise 22 avenue Victor Hugo 60025 BEAUVAIS CEDEX L'Inspecteur d'académie Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Oise

à

Mesdames et Messieurs les professeurs des écoles de l'Oise

<u>Objet</u> : phase d'ajustement du mouvement intra-départemental des instituteurs et professeurs des écoles 2024 – Pourvoi des postes spécifiques vacants

La présente note a pour objet de préciser la procédure concernant la phase d'ajustement du mouvement intra-départemental pour les postes spécifiques vacants (directeur d'école hors REP+ et écoles 12 classes et plus, enseignant spécialisé, adjoint formateur).

CAS 1	CAS 2			
Vous êtes titulaire d'un poste à titre définitif à la rentrée 2024 mais vous souhaitez obtenir un poste : - de direction d'école (hors direction REP+ et 12 classes et plus); - d'enseignant spécialisé; - d'adjoint en école d'application;	Après les opérations de mouvement 2024, vous n'êtes pas titulaire d'un poste à titre définitif mais vous souhaitez obtenir un poste : - de direction d'école (hors direction REP+ et 12 classes et plus); - d'enseignant spécialisé - d'adjoint en école d'application			
En cas de satisfaction, vous serez nommé(e) sur ce poste par délégation pour l'année scolaire 2024/2025 et resterez titulaire de votre poste actuel.	En cas de satisfaction, vous serez nommé(e) sur ce poste à titre provisoire pour l'année scolaire 2024/2025.			

<u>La liste des postes vacants sera publiée le mercredi 5 juin sur l'Intranet académique (https://intranet.ac-amiens.fr/)</u>. <u>Des mails I-Prof et sur votre boîte mail académique, parus le même jour, vous préciseront le chemin d'accès vers ladite liste.</u>

La formulation des vœux se fait au moyen de l'application suivante :

https://portail.ac-amiens.fr/inspections/enquetes/mouvement2024/

<u>IMPORTANT</u>: Les enseignants n'ayant pas participé à la phase principale du mouvement peuvent s'inscrire à cette phase d'ajustement.

I - Accès à l'application :

- Rendez vous à l'adresse : https://portail.ac-amiens.fr/inspections/enquetes/mouvement2024/
- Saisissez votre identifiant et votre mot de passe sur la page d'authentification.
- Cliquez sur « valider »

II - Formulation des vœux du mercredi 5 juin au mercredi 12 juin inclus (14h)

A droite, la liste des postes par catégorie s'affiche.

3 catégories de postes sont disponibles :

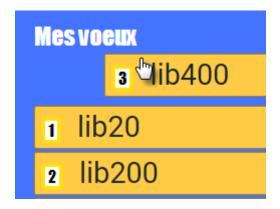
- Direction d'école;
- ASH;
- Adjoint en école d'application.

Il vous suffit de « glisser-déposer » le(s) poste(s) qui vous intéresse(nt) de la droite vers la gauche dans la rubrique intitulée « mes vœux ».

Vous avez la possibilité de formuler jusqu'à 10 vœux.

Vous pouvez également modifier l'ordre de formulation des vœux à tout moment de l'opération.

Les numéros des vœux sont réorganisés automatiquement si vous en modifiez l'ordre, comme ci-dessous :



Le vœu n°3 est passé en première position.



Une fois vos vœux formulés, il suffit de cliquer sur « envoyer » pour valider votre saisie.

Vous recevez automatiquement un courriel sur votre boîte mail académique ainsi qu'un récépissé de votre saisie récapitulant vos vœux.

Le service de la DGP1 peut vous accompagner dans cette démarche tous les matins. Leurs coordonnées sont les suivantes :

Secteur	Gestionnaire	Numéro	
Auneuil – Beauvais Nord – Beauvais Sud – Compiègne - Creil – Nogent sur Oise	Mme Marion HALLIER	03.44.06.45.39	
Crépy-en-Valois – Grandvilliers – Margny- les-Compiègne – Noyon – Pôle ASH - Saint-Just-en-Chaussée	Mme Marjorie MORIN	03.60.36.40.56	
Clermont – Gouvieux – Méru – Pont-Ste- Maxence – Senlis	Mme Delphine CLERY	03.44.06.45.49	

ATTENTION: Les vœux sont à formuler pour le mercredi 12 juin 2024, 14h, au plus tard.

III - Procédure de nomination sur ces types de poste

Les critères de nomination seront les suivants :

Par ordre de priorité:

- 1) Les stagiaires CAPPEI R2024 restés sans support de formation après la phase principale (uniquement pour les postes d'enseignant spécialisé)
- 2) Les enseignants ayant fait fonction durant l'année scolaire 2023/2024 sur le poste sollicité (sous réserve d'obtenir un avis favorable de l'IEN de circonscription)
- 3) Les enseignants titulaires du titre ou de la liste d'aptitude correspondant au poste sollicité
- 4) Les enseignants non titrés

Le barème de départage sera le barème de base du mouvement intra départemental.

<u>ATTENTION</u>: les bonifications au titre du handicap et du rapprochement familial ne sont pas prises en compte lors <u>de cette phase.</u>

A barème égal, les discriminants seront par ordre de priorité:

- 1) L'ancienneté dans les fonctions d'enseignement en 1er degré (incluant l'année de stage) ;
- 2) L'échelon acquis dans le respect des grades ;
- 3) L'ancienneté dans l'échelon.

Je vous précise que les nominations sur ces types de poste s'effectuent à titre provisoire pour l'année scolaire 2024/2025. Les enseignants titulaires d'un poste seront affectés par délégation et ne perdront pas le bénéfice du poste dont ils sont titulaires.



IV – Annonce des résultats

Les résultats seront communiqués le mardi 18 juin aux enseignants. Vous recevrez un mail sur votre boîte mail professionnelle.

Je vous rappelle enfin que les priorités et le barème sont indicatifs et que les nominations sont prononcées par le directeur académique.

SIGNE

Jean-Paul OBELLIANNE



Phase d'ajustement 2024 :

liste des postes à mission particulière vacants (directeur d'école hors école 12 classes et plus et REP+, maître formateur, enseignant spécialisé)

CODE	NBRE DE POSTES VACANTS	SUPPORT	SPECIALITE	CIRCONSCRIPTION	COMMUNE	RNE	SIGLE	NOM DE L'ETABLISSEMENT	%
DIR01	1	DIRECTION D'ECOLE	2 cl.	CREPY EN VALOIS	NEUFCHELLES	0600181W	EEPU	EEPU NEUFCHELLES	100
DIR02	1	DIRECTION D'ECOLE	7 cl.	CREPY EN VALOIS	ROSOY EN MULTIEN	0600183Y	EEPU	EEPU ROSOY EN MULTIEN	100
DIR03	1	DIRECTION D'ECOLE	9 cl.	AUNEUIL	SERIFONTAINE	0600198P	EEPU	EEPU JEAN JAURES	100
DIR04	1	DIRECTION D'ECOLE	5 cl.	PONT STE MAXENCE	BETHISY ST PIERRE	0600305F	EEPU	EEPU DES MARRONNIERS	100
DIR05	1	DIRECTION D'ECOLE	5 cl.	MERU	MORTEFONTAINE EN THELLE	0600886M	EPPU	EPPU MORTEFONTAINE EN THELLE	100
DIR06	1	DIRECTION D'ECOLE	2 cl.	MERU	STE GENEVIEVE	0600889R	EEPU	EEPU ROGER PAUCHET	100
DIR07	1	DIRECTION D'ECOLE	2 cl.	MARGNY LES COMPIEGNE	VILLERS SUR COUDUN	0600949F	EEPU	EEPU VILLERS SUR COUDUN	100
DIR08	1	DIRECTION D'ECOLE	3 cl.	CREPY EN VALOIS	MONTAGNY STE FELICITE	0600993D	EEPU	EEPU MONTAGNY STE FELICITE	100
DIR09	1	DIRECTION D'ECOLE	2 cl.	NOYON	BRETIGNY	0601016D	EMPU	EMPU BRETIGNY	100
DIR10	1	DIRECTION D'ECOLE	5 cl.	NOGENT SUR OISE	NOGENT SUR OISE	0601441R	EMPU	EMPU FRANCOISE DOLTO	100
DIR11	1	DIRECTION D'ECOLE	3 cl.	CREPY EN VALOIS	LE PLESSIS BELLEVILLE	0601467U	EMPU	EMPU DES IRIS	100
ASH01	1	ENSEIGNEMENT EN SEGPA	G0170 SEGPA	ASH	CREPY EN VALOIS	0601696T	SEGPA	SEGPA COLLEGE JEAN DE LA FONTAINE	100
ASH02	1	ENSEIGNEMENT EN SEGPA	G0170 SEGPA	ASH	AUNEUIL	0601800F	SEGPA	SEGPA COLLEGE LE POINT DU JOUR	100
ASH03	1	UNITE D'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE	G0176 ULIS TFC	ASH	ST LEU D'ESSERENT	0601332X	IME	IME LE CLOS DU NID DE L'OISE	100
ASH04	1	UNITE D'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE	G0176 ULIS TFC	ASH	MONTATAIRE	0602201S	SESSD	SESSD SESSAD DE L'ARBRE	100
ASH05	1	UNITE D'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE	G0178 ULIS TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE	ASH	ETOUY	0602127L	IME	IME ETOUY	100
ASH06	1	ULIS COLLEGE	G0174 ULIS TFA	ASH	BREUIL LE VERT	0601834T	CLG	COLLEGE JACQUES-YVES COUSTEAU	100
ASH07	1	ULIS COLLEGE	G0176 ULIS TFC	ASH	GRANDVILLIERS	0600030G	CLG	COLLEGE FERDINAND BUISSON	100
ASH08	1	ULIS COLLEGE	G0176 ULIS TFC	ASH	CHANTILLY	0601606V	CLG	COLLEGE DES BOURGOGNES	100
ASH09	1	ULIS ECOLE	G0176 ULIS TFC	NOGENT SUR OISE	NOGENT SUR OISE	0601861X	EEPU	EEPU L'OBIER	100
ASH10	7	ENSEIGNEMENT EN EREA	G0170 EREA	ASH	CREVECOEUR LE GRAND	0600070A	EREA	EREA CREVECOEUR LE GRAND	100